L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN

RÔLE ET ATTENTES DES DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES – SECTION NATIONALE DU DROIT DES RÉGIMES DE RETRAITE ET DES AVANTAGES SOCIAUX

Tout(e) dirigeant(e) ou membre de l'exécutif cesse d'occuper ses fonctions dès qu'il ou qu'elle cesse d'être membre de l'Association ou de la section.

Les dirigeants et dirigeantes et les membres de l'exécutif entreprennent de se familiariser avec les ressources fournies par les chefs de la section et collaborent conformément aux politiques et procédures de l'ABC.

PRÉSIDENT/PRÉSIDENTE

- Supervise les activités et préside les réunions
- Prépare deux rapports d'activités annuels (au mois de mars et au mois de juin)
- Représente la section aux trois réunions du Conseil des sections nationales et aux deux réunions du Conseil de l'ABC qui ont lieu durant l'année. La présence du président ou présidente à la réunion du mois d'octobre du Conseil des sections nationales est financée. Il n'y a pas de financement par l'ABC aux réunions du Conseil des sections nationales et du Conseil de l'ABC lors de la réunion de la mi-hiver du mois de février (Ottawa) ainsi qu'à la réunion annuelle du mois d'août.

VICE-PRÉSIDENT/VICE-PRÉSIDENTE

- Agit au nom du président ou de la présidente en son absence ou en cas d'incapacité de ce dernier
- Aide le président ou la présidente et le Comité exécutif selon les besoins, ce qui peut comprendre la prise de la direction d'un ou plusieurs projets

TRÉSORIER/TRÉSORIÈRE

- Se charge des demandes budgétaires (soutien considérable de la part du personnel)
- Aide le Comité exécutif selon les besoins

SECRÉTAIRE[1]

- Prépare en temps utile les procès-verbaux des réunions
- Aide le Comité exécutif selon les besoins

PRÉSIDENT SORTANT/ PRÉSIDENTE SORTANTE

- Responsable de toute élection, selon les règlements de la section (soutien considérable de la part du personnel)
- Aide le Comité exécutif selon les besoins

MEMBRE DE L'EXÉCUTIF

- Participe à la majorité des téléconférences
- Se porte volontaire pour des projets et des activités selon ses disponibilités
- Participe aux réunions selon ses disponibilités (l'ABC ne finance pas la participation des membres de l'exécutif aux réunions en personne)
- Aide le Comité exécutif selon les besoins, ce qui peut comprendre la direction d'un ou de plusieurs projets

---

[1] La personne qui accède au poste de secrétaire occupera, par la suite, chacun des postes de la hiérarchie des dirigeants, jusqu'à celui de président sortant. Les personnes qui acceptent une désignation à un poste attestent, par là même, leur volonté de s'engager pour plusieurs années, ainsi que de faire tout leur possible pour représenter la section lors de la réunion de la mi-hiver (février) et de la conférence annuelle (août) de l'ABC durant l'année de leur présidence, et ce, même si la section ne dispose pas des fonds pour financer leur présence à ces réunions.